Rapport annuel 2013-2014

Unis pour habiter, développer et protéger la Baie-James

Administration régionale Baie-James

TABLE DES MATIERES

Mot du président de la Conférence régionale des élus de la Baie-James 1

Mot du président de l'Administration régionale Baie-James 2

Mission et mandat 3

Conseil d'administration 3

L'équipe 4

Plan quinquennal de développement 2015-2020 5

Mine 6

Forêt 6

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Baie-James 7

Transport 8

Coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route 8

Culture 9

Visite historique à Radisson pour les gens de Villebois/Val-Paradis/Beaucanton 9

Tourisme 10

Grands Prix du tourisme québécois 10

Escapade boréale 10

Loisir et sport 10

Comité jamésien pour la promotion des saines habitudes de vie 10

Commission Loisir et Sport de la Baie-James 11

Éducation 12

Persévérance scolaire et réussite éducative 12

Ententes spécifiques 13

Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 13

Entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 14

Entente spécifique portant sur le développement social dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 15

Entente spécifique portant sur la mise en place d'une stratégie régionale de migration pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 17

Entente spécifique sur l'adaptation des conditions de vie des personnes aînées dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 2013-2017 18

Autres ententes 19

Fonds de développement régional 19

Entente de partenariat en archéologie 21

Entente Place aux jeunes 21

Programme *Mobilisation-Diversité* 22

Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité 23

Action jeunesse structurante Sport et Culture 24

Programme de réduction de réduction des tarifs aériens 24

Pacte rural 2014-2019 24

Mot du président de la Conférence régionale des élus de la Baie-James

Mesdames,
Messieurs,

La dernière année marque un tournant historique pour notre organisation. La région a subi une transformation majeure dans ses structures de gouvernance et la Conférence régionale des élus de la Baie-James est devenue l'Administration régionale Baie-James. Cette reconfiguration des structures en place s'est accompagnée d'une redistribution de certains pouvoirs et de certaines responsabilités. Ainsi, à compter du 1er janvier 2014, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire ainsi que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier ont été transférés au nouveau Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. C'est avec un pincement au cœur que nous avons dû transférer ces mandats d'importance stratégique pour la région, mais également avec le sentiment du devoir accompli et l'espoir qu'ils génèrent encore davantage de retombées positives en matière de concertation et de mise en valeur du territoire.

Avec le changement de garde qui a suivi les élections provinciales de 2012, le « Plan Nord » est devenu le « Nord pour tous ». Le développement du Nord continue de frapper l'imaginaire des Québécois et de nourrir leur espoir en l'avenir. Dans les régions du sud et même outre frontières, plusieurs expriment le désir de développer le Nord, ce qui ajoute à notre enthousiasme déjà présent. Mais certains événements de la dernière année nous font réaliser qu'il réside une perception biaisée qui est devenue impérative de corriger. Nous souhaitons que le développement de la Jamésie puisse aussi profiter aux autres régions bien sûr, mais ce sont les citoyens et les acteurs qui résident à la Baie-James qui en seront les acteurs de première ligne et les premiers bénéficiaires. Cette conviction nous a amenés à prendre position dans plusieurs dossiers, dont l'implantation de directions régionales et de bureaux de services sur notre territoire, plutôt que dans les régions voisines, lorsque les services offerts concernent spécifiquement nos ressources et notre territoire. Nous afficherons haut et fort que le développement du Nord passera par ceux qui l'habitent.

Cordialement,

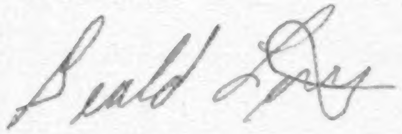

Gérald Lemoyne

MOT DU PRÉSIDENT DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES

Chers partenaires,

Le 1er janvier 2014, l'Administration régionale Baie-James succédait à la Conférence régionale des élus de la Baie-James. Elle continue d'être l'interlocuteur du gouvernement du Québec sur le territoire. Une ferveur renouvelée anime les administrateurs et employés dans la poursuite de leur mission envers les Jamésiennes et les Jamésiens. Déjà très active depuis plusieurs années, quant aux grands enjeux de développement, l'organisation garde le cap dans la réalisation de ses actions en vue d'assurer une occupation dynamique de la région et la préservation de ses attributs, pour le bien et la prospérité de la communauté jamésienne et des générations qui lui succéderont.

C'est dans cet esprit que je vous invite à parcourir notre Rapport annuel qui vous permettra de constater les efforts de développement effectués lors de la dernière année.

Bonne lecture!

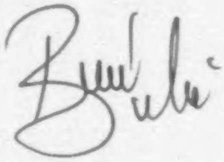

René Dubé

Mission et mandat

L'Administration régionale Baie-James est une personne morale sans but lucratif assujetti à la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (L.R.Q., c. M-22.1) et est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a principalement pour mandat de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

L'Administration régionale Baie-James est donc une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui a pour mission de promouvoir et soutenir le développement économique, social et culturel pour les Jamésiens par la concertation entre les divers représentants politiques, économiques et sociaux du territoire. Elle joue le rôle d'une conférence régionale des élus pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et sur celui des villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

Conseil d'administration

M. René Dubé, président et maire de la Ville de Matagami
M. Alain Poirier, vice-président et maire de la Ville de Lebel-sur-Quévillon
M. Steve Gamache, vice-président et maire de la Ville de Chapais
M. André Elliott, secrétaire-trésorier et président de la Localité de Villebois
M. François Bouchard, conseiller de la Ville de Lebel-sur-Quévillon
Mme Manon Cyr, mairesse de la Ville de Chibougamau
M. Daniel Bergeron, conseiller de la Ville de Chibougamau
M. Daniel Forgues, conseiller de la Ville de Chapais
M. Louis Gagnon, conseiller de la Ville de Matagami
Mme Cécile Philippon, présidente de la Localité de Valcanton
M. Normand Lacour, président de la Localité de Radisson

Député

M. Jean Boucher, député d'Ungava, membre sans droit de vote

L'ÉQUIPE

André Brunet
Directeur général

Marie-Josée Racine
Agente de développement

Celia Meighen McLean
Agente de développement

Annie Cloutier
Adjointe administrative

Patrick ST-Germain
Agent de développement

Catherine Legaré
Agente de développement

Linda Arseneault
Secrétaire de direction

Marie-Ève Gamache
Agente de développement

Martin Filion
Responsable des communications

Josée Crépeau
Agente de bureau

Carole Dubois
Agente de développement

Annick Kenny
Gestionnaire des systèmes informatiques et de la géomatique

Joannie Plante-Bélisle
Agente de bureau

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020

La raison d'être d'une planification stratégique de développement régional

Cette année, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) a amorcé les travaux menant à l'élaboration de la nouvelle planification stratégique de la Jamésie. La planification stratégique a pour objectif de mettre en œuvre une vision partagée du développement de la région pour les 5 années à venir en tirant profit des ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles des acteurs qui s'y engagent. Ultimement, une cohésion des actions et une meilleure force d'intervention permettront d'améliorer les conditions socioéconomiques du territoire et du mieux-être de la population.

La planification stratégique d'une région vise notamment à :

- *obtenir une vue complète et détaillée de la situation relative au développement de la région;*
- *définir des priorités visant à apporter des solutions aux défis rencontrés, échelonnées sur une période de 5 à 10 ans;*
- *élaborer un ensemble d'actions découlant du diagnostic et répondre aux différents défis rencontrés;*
- *travailler en intersectorialité afin de distribuer la charge des ressources ou des moyens alloués;*
- *établir des points de référence permettant de mesurer les progrès.*

Le rôle de l'Administration régionale Baie-James

L'Administration régionale Baie-James joue un rôle de coordination de la démarche et s'engage à réaliser certaines actions. Elle anime, concerte et soutient la réalisation des différentes phases de la planification stratégique. Les acteurs de première ligne de la planification sont les partenaires qui s'engagent à collaborer dans l'élaboration d'une vision commune, à réaliser des actions et à rendre compte des résultats atteints. L'ARBJ réalise ainsi un mandat qui lui est confié par le gouvernement du Québec, soit de coordonner l'élaboration d'un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de la région et d'effectuer son suivi.

Le plan quinquennal de développement régional

Le Plan quinquennal de développement jamésien 2015-2020, découlant de la planification stratégique, est celui de la région et non celui de l'organisation qu'est l'Administration régionale Baie-James. Il constitue la feuille de route dont se dote la région pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Il va au-delà qu'une simple planification régionale puisqu'il oblige les acteurs à examiner les forces et les faiblesses, à faire des projections et à déterminer les stratégies permettant de concrétiser une vision partagée de développement.

Les travaux menant au Plan de développement régional se poursuivront durant l'année à venir.

Mines

Le secteur minier québécois a connu un recul important des investissements depuis quatre ans. En 2013 seulement, selon l'Institut de la statistique du Québec, l'investissement minier au Québec aurait diminué de [illegible] % par rapport à l'année précédente. Le régime minier a connu quatre tentatives pour adopter une nouvelle loi et deux refontes du régime d'impôt minier au cours de cette même période, entretenant un climat d'incertitude. Ce n'est qu'en décembre 2013 que la *Loi modifiant la loi sur les mines* (L.Q. 2013, c. [illegible]) a pu enfin être adoptée par le gouvernement du Québec.

La réforme du régime minier est devenue un enjeu majeur pour trois régions du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, dont le secteur de la Baie-James. En 2012, on y a vu [illegible] % des investissements miniers faits au Québec. À cet effet, un mémoire a été préparé, en collaboration avec la Table [illegible] de concertation minière, et déposé à l'Assemblée nationale. La réforme attendue depuis déjà quatre ans devait permettre d'établir des règles qui favorisent une meilleure protection de l'environnement et qui tiennent compte davantage des préoccupations et des attentes [illegible]. Or, l'incertitude entourant la protection du territoire et l'augmentation des droits miniers auraient généré un climat d'instabilité et contribué à rendre le Québec moins attrayant pour les investisseurs étrangers. Le régime minier avait grand besoin d'être modernisé. L'introduction de nouvelles règles du jeu a pu rendre les conditions moins intéressantes pour l'industrie minière québécoise, mais certaines d'entre elles marquent un progrès majeur pour le monde municipal qui dispose désormais d'un pouvoir accru en matière de planification territoriale.

Forêt

Au cours de l'été 2013, le Forestier en chef a présenté les résultats préliminaires du calcul de la possibilité forestière pour la période 2013-2018. La superficie admissible au calcul a été un des éléments qui a le plus retenu l'attention de la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ). Pour l'ensemble de la région, les superficies exclues du calcul atteignent les [illegible] %. Plusieurs conditions, dont la réalité biophysique du territoire, peuvent expliquer et justifier une portion aussi forte de la superficie exclue du calcul. Certaines superficies ont également été catégorisées comme improductives alors qu'elles ne produiraient pas plus de [illegible] mètres cubes à l'hectare sur une période de [illegible] ans. Or, le caractère improductif de certaines superficies ne repose que sur des conditions circonstancielles : à la suite des perturbations naturelles répétées ou en l'absence d'interventions sylvicoles, par exemple. Des stratégies sylvicoles ciblées pourraient contribuer à la remise en production d'une portion importante d'entre elles, notamment les landes forestières, permettant d'accroître significativement la possibilité forestière. La portion élevée de terrains jugés improductifs est également attribuable à une connaissance insuffisante du territoire et à des peuplements de classes quelque peu biaisés issus du troisième programme d'inventaire décennal. En outre, les derniers calculs de la possibilité forestière ont pu être réalisés sur la base des données issues du quatrième programme décennal partout au Québec sauf à la Baie-James. Concernant les

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Commission Loisir et Sport de la Baie-James

Gala d'excellence loisir, sport et culture Nord-du-Québec (Photos en annexe)

Dans le cadre de l'entente *Action Jeunesse Structurante*, plusieurs projets ont été mis en place, dont le Gala reconnaissance loisir, sport et culture Nord-du-Québec. Ce projet régional, dont le responsable de la mise en œuvre est la Commission Loisir et Sport de la Baie-James (CLSBJ), s'est tenu le 10 novembre 2013. Il s'agissait de la deuxième édition de cet événement qui répond directement à l'objectif de l'ARBJ, soit celui de soutenir les événements régionaux d'envergure.

Lors de cette soirée, la CLSBJ a souligné 12 gagnants dans les catégories suivantes, soit :

- athlète féminine de l'année en sport individuel;
- athlète masculin de l'année en sport individuel;
- athlète féminine de l'année en sport d'équipe;
- athlète masculin de l'année en sport d'équipe;
- entraineur de l'année;
- bénévole sportif de l'année;
- bénévole loisir et culture de l'année;
- artiste/artisan de l'année;
- équipe de l'année;
- athlète coup de cœur;
- événement coup de cœur junior;
- événement coup de cœur senior.

En somme, cet événement a été rendu possible grâce à nos précieux partenaires impliqués.

Bourse sportive Nord-du-Québec (Photos en annexe)

Le programme de Bourse sportive Nord-du-Québec a été mis en place par la Commission Loisir et Sport de la Baie-James en 2008. Gagnant en popularité d'année en année, le programme a pour principal objectif d'appuyer les athlètes et les équipes sportives de la Jamésie.

En 2013-2014, la Commission Loisir et Sport de la Baie-James a soutenu 43 athlètes et 3 équipes dans une panoplie de disciplines sportives, et ce, grâce à ladite Bourse. De quoi faire bouger les Jamésiens!

Éducation

Persévérance scolaire et réussite éducative

Groupe neurones – Instance régionale de concertation en persévérance scolaire

Structure et gouvernance

Durant l'année 2013-2014, le Groupe neurones, l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire en Jamésie, est devenu une organisation autonome. Au mois de septembre 2013, l'organisme a tenu son assemblée générale de fondation et a adopté les statuts et règlements généraux.

En plus de la coordonnatrice qui a le mandat de coordonner l'espace régional, la planification stratégique, le conseil d'administration et l'espace interrégional, le Groupe neurones a embauché une seconde ressource. Cette dernière assurera la liaison entre le plan d'actions régionales et les initiatives locales. Elle accompagnera également les communautés dans la définition de leurs besoins et la création d'activités en persévérance scolaire.

Portrait jamésien de la persévérance scolaire et de la réussite éducative

Le Groupe neurones a produit et a lancé le portrait *Persévérance scolaire et réussite éducative en Jamésie*. Le portrait permet de préciser les besoins en matière d'accompagnement des milieux locaux quant aux projets en persévérance scolaire. Au printemps 2014, une tournée régionale de présentation et d'appropriation sera effectuée pour présenter le portrait.

Cadre de soutien aux initiatives locales

Un cadre de soutien aux initiatives locales a été développé faisant suite au portrait cité précédemment. Il s'agit d'une démarche d'accompagnement qui permettra aux intervenants locaux d'avoir accès aux fonds de l'enveloppe Réunir-Réussir (R2) spécifiques aux actions locales. La présentation du cadre sera appuyée par la définition des enjeux présentés dans le portrait, mais aussi sur les fiches de vulgarisation des déterminants de la persévérance scolaire de R2. De plus, les intervenants bénéficieront de l'expertise du Groupe neurones et des outils qu'il possède dans la mise en place de projets.

Finalement, le Groupe neurones élabore actuellement un plan d'évaluation afin de mesurer la portée de ses actions. En collaboration avec Réunir-Réussir, Mme Jacinthe Loiselle, évaluatrice, accompagne un comité de travail dans la définition de ses besoins. Au courant de l'automne 2013, la coordonnatrice et des membres du conseil d'administration ont d'ailleurs assisté à deux formations à ce sujet. Somme toute, le Groupe Neurones souhaite que l'année 2014-2015 soit porteuse de plusieurs projets pour chacune des communautés jamésiennes.

Ententes spécifiques

Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

L'Entente spécifique portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Jamésie, intervenue entre l'Administration régionale Baie-James et le Comité condition féminine Baie-James, a pour objectif :

- d'offrir des outils pour une socialisation non stéréotypées;
- de favoriser la diversification des choix de formation;
- d'offrir des outils en conciliation famille/travail;
- de favoriser des approches en santé adaptée aux spécificités des femmes;
- d'informer, d'outiller et d'accompagner les femmes afin de favoriser une plus grande participation de leur part aux différentes instances;
- de favoriser l'atteinte de l'égalité en Jamésie.

Cette année encore, plusieurs projets en lien avec les objectifs de l'Entente ont été mis de l'avant, notamment ceux mentionnés ci-dessous.

Défi 12/35

En 2013-2014, le Comité condition féminine Baie-James a lancé Le Défi 12/35 à tous les jeunes de 12 à 35 ans de la Jamésie. Toujours en cours, le participant doit, avec le média qu'il souhaite, démontrer ce que représente le thème « Les rapports égalitaires j'en fais mon affaire! ». Dès le mois d'avril, un jury se penchera sur les œuvres et les gagnants recevront un I-Pad mini. L'objectif du projet vise notamment à favoriser la réflexion chez les jeunes quant aux rapports égalitaires.

Les femmes dans les instances en Jamésie

Les travaux de l'année 2013-2014 du Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) se termineront par ceux portant sur la nouvelle enquête concernant la présence des femmes dans les instances locales et régionales en Jamésie. Ainsi, après avoir interrogé plus de 160 organismes et instances de la région, le CCFBJ souhaite connaitre l'évolution des femmes quant à leur implication. Il s'agit de la troisième édition de cet outil qui est devenu un incontournable afin d'orienter les actions visant à favoriser une plus grande participation des femmes dans les différentes instances. Par conséquent, il favorise l'atteinte de l'égalité en Jamésie.

Réseautage étudiantes dans les milieux traditionnellement masculins

Le Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) travaille à promouvoir et à favoriser l'accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins en Jamésie.

En effet, l'amélioration de la situation économique des jeunes filles et des femmes est liée, entre autres, à leur intégration en milieu traditionnellement masculin, puisque ces emplois sont généralement de meilleures qualités du point de vue de la rémunération et des conditions de travail.

D'ailleurs, dans son Entente spécifique 2011-2015, le CCFBJ et ses partenaires maintiennent l'objectif de favoriser la diversification des choix de formations ainsi que la persévérance scolaire, afin d'améliorer l'autonomie économique des femmes.

Par conséquent, pour faire suite aux besoins de soutien identifié par les étudiantes en milieu traditionnellement masculin, un groupe « Facebook » a été créé afin de permettre le réseautage entre ces dernières. En complément, un partage d'expertise avec l'organisme Accès-Travail-Femmes a permis de distribuer un guide concernant la place des femmes dans les métiers non traditionnels et venant prêter assistance aux étudiantes.

Le CCFBJ tient donc à remercier Accès-Travail-Femmes et son équipe pour le partage de leur expertise!

Entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

L'*Entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale en Jamésie* est le résultat d'un partenariat entre la Conférence régionale des élus de la Baie-James, l'Administration régionale Baie-James, depuis le 1er janvier 2014, et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Signée en 2009, cette entente a pour but :

- la promotion de l'économie sociale;
- la concertation et la mise en réseaux;
- la consolidation, l'expérimentation et le développement de nouveaux créneaux et projets;
- le développement des compétences.

Cette année encore, plusieurs projets se sont tenus dans le cadre de cette entente, en voici quelques exemples.

Formations - problématiques en entreprises

En collaboration avec le Centre d'entrepreneurship nordique, quelques formations se sont tenues sur le territoire, notamment :

- La reconnaissance des bénévoles : pour découvrir les stratégies et les outils qui aident à valoriser le travail des bénévoles en vue de les encourager à poursuivre leur engagement. Leur participation et leur implication étant capitales au soutien des entreprises de l'économie sociale.

- Connaître et comprendre l'attitude des gens : pour améliorer les relations et la performance au sein des entreprises.

- Améliorer le service à la clientèle : pour suggérer des façons de fidéliser la clientèle et d'offrir un service à valeur ajoutée.

À la suite de ces formations, le Pôle a mesuré la satisfaction des participants à l'aide de sondages. Selon les réponses, la majorité d'entre eux disent de leur expérience qu'ils sont satisfaits à très satisfaits. Plusieurs affirment être en mesure d'appliquer les connaissances acquises dans leur organisation.

Soutien aux coopératives jeunesse de services 2013-2014

Cette année encore, le Pôle a soutenu financièrement la Coopérative jeunesse de service (CJS) de la Jamésie. Une CJS est une coopérative mise en place par un groupe d'adolescents afin de créer leur propre emploi. Ils offrent des services à la communauté tout au long de la période estivale. Elle offre aux jeunes un espace, des moyens et des ressources leur permettant d'assumer la prise en charge de leur entreprise. Les coopérants se familiarisent ainsi avec les rouages du marché du travail, de la gestion coopérative et de l'exercice démocratique du pouvoir. La CJS prépare les jeunes à affronter de nouveaux défis sociaux et économiques et les sensibilise à l'environnement. Les services qu'offrent ces jeunes sont très variés : gardiennage, entretien intérieur et extérieur, peinture, tonte de pelouse, etc. Ce sont eux qui établissent les services qu'ils vont offrir, et ce, dès leur premier conseil d'administration.

Somme toute, les CJS existent depuis plusieurs années dans le Nord-du-Québec et le Pôle est fier d'être partenaire, année après année, de ce projet structurant et motivant pour la jeunesse.

Entente spécifique portant sur le développement social dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

Colloque régional sur le sentiment d'appartenance

Cette année, le Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ) s'est donné comme défi de rassembler les acteurs des secteurs social, économique, communautaire et politique afin de discuter des défis de la construction du sentiment d'appartenance à la

Jamésie. Ainsi, les 16 et 17 octobre 2013, plus de 80 personnes se sont réunies au Motel Harricana de Chibougamau pour réfléchir, discuter et échanger sur les défis de la construction d'une région forte, solidaire et fière, lors du colloque « *Construire son appartenance à la Jamésie, un défi pour toi, pour moi, pour nous* ».

Pourquoi s'intéresser au sentiment d'appartenance en Jamésie? Les résultats de l'enquête « *Mesure du sentiment d'appartenance des Jamésiens* » nous ont entre autres appris qu'un fort sentiment d'appartenance contribue favorablement à la rétention de la population. Mais encore faut-il que cette population se sente appartenir au territoire, qu'elle soit fière de son milieu de vie et qu'elle projette d'y rester plus longtemps que le temps d'une vie professionnelle.

Par ailleurs, cet événement fut une occasion privilégiée d'échanger, de partager diverses expériences et d'enrichir les réflexions sur les enjeux et les défis de la construction du sentiment d'appartenance à la Jamésie.

D'autre part, la conférence d'ouverture prononcée par monsieur Serge Bouchard, anthropologue et passionné de nordicité, a donné le ton aux discussions qui ont suivi au cours de l'événement. Au terme de ces deux jours de conférences et d'ateliers, le Comité de développement social de la Baie-James est entièrement satisfait du succès et de l'atteinte des objectifs poursuivis, qui visaient à se donner une base de compréhension commune sur les enjeux qui constituent la construction d'un sentiment d'appartenance et le développement d'une solidarité régionale, fondements essentiels pour le développement durable des communautés jamésiennes. Le CDSBJ a profité de l'événement pour dévoiler sa nouvelle identité qui sera désormais le Réseau jamésien de développement social.

Bilan de la Subvention au Soutien à l'initiative sociale de la Jamésie (SISJ)

La Subvention au soutien à l'initiative sociale de la Jamésie (SISJ) est une aide financière accordée dans le cadre de l'Entente spécifique en développement social de la Jamésie. Les projets soutenus par la SISJ doivent prioritairement contribuer à :

- améliorer ou maintenir la qualité de vie de la population jamésienne;
- favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance local ou régional.

Par conséquent, plus de 500 000 $ ont été investis pour la mise en place de plus de 115 projets locaux et régionaux.

Entente spécifique portant sur la mise en place d'une stratégie régionale de migration pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

L'Entente spécifique portant sur la mise en place d'une stratégie de migration pour la Jamésie, intervenue entre l'Administration régionale Baie-James et Attraction Nord, vise notamment à :

- faire la promotion de la Jamésie à l'extérieur de la région;
- mobiliser les acteurs régionaux autour du défi de la migration;
- attirer et retenir la main-d'œuvre.

Au courant de l'année 2013-2014, plusieurs actions ont été mises de l'avant afin d'atteindre les objectifs de l'Entente. Le détail des différentes actions ayant eu un impact important se trouve ci-dessous.

Salons et évènements promotionnels

La promotion de la Jamésie à l'extérieur de la région étant un des principaux mandats de l'entente spécifique, des sommes importantes ont donc été investies pour atteindre cet objectif. En effet, en 2013-2014, 38 000 $ a été utilisé pour effectuer la promotion de la Jamésie dans plusieurs salons d'envergure, notamment :

- Salon Emploi et Formation de Montréal
- Carrefour de l'emploi de l'Université Laval
- Foire nationale de l'emploi de Montréal
- Journée carrière de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Salon des emplois et des stages en région de Place aux Jeunes
- Foire de l'emploi de Chaudière-Appalaches
- Tournée *Vise plus loin* (Trois-Rivières, Sherbrooke et Montréal)
- Salon Priorité Emploi de l'Estrie
- Salon de l'emploi de Trois-Rivières et de la Mauricie

Qui plus est, la présence dans les salons permet de promouvoir la région et d'y attirer de la main-d'œuvre. Ce volet favorise également un contact direct et de qualité avec plusieurs personnes. Le discours avec les candidats potentiel est basé sur les particularités nordiques, notamment sur la qualité de vie, la proximité de la ville et de la nature, mais également sur la géographie du territoire, la dénomination de notre région culturelle (Jamésie) et plus encore. Ainsi, la dernière année aura permis de rencontrer près de 2 300 personnes.

Finalement, il est difficile d'évaluer la portée réelle de la présence d'Attraction Nord en salons. L'organisme est actuellement en réflexion afin de pouvoir remédier à cette situation lors de la prochaine année.

Stratégie de communication

Pour faire suite au lancement du portail web [illegible], un processus de collaboration avec Orage Communication a permis d'établir une nouvelle stratégie de communication afin de maximiser l'impact du nouveau portail sur le Web et les médias sociaux.

Cette nouvelle stratégie permettra une plus grande présence sur les médias sociaux et sur le Web en général. De plus, les contacts directs avec les gens rencontrés en salons seront maximisés et permettront un suivi constant avec les candidats potentiels. Par conséquent, tous les objets promotionnels ont été abolis, par exemple les porte-clés, lesquels étaient remis aux visiteurs. Ces investissements ont donc été remplacés par un concours visant à garder une trace des visiteurs et ainsi assurer un suivi de l'organisation auprès des participants en les ajoutant aux listes d'envoi d'infolettres ou autres.

Également, l'efficacité des agents représentant la Jamésie lors d'événement d'envergure a été améliorée à la suite d'une formation touchant les communications et le *marketing*. L'équipe et les actions de l'organisation sont donc plus efficaces que jamais!

Relance du comité migration et protocole d'accueil Jamésien

C'est au courant de l'année 2013-2014 que le comité migration piloté par Attraction Nord a été relancé, et ce, après avoir cessé ses activités pendant plusieurs mois. Les membres présents avaient soulevé la nécessité de revoir la composition du comité actuel. Conséquemment, un travail de réflexion a été amorcé afin de bien cibler les objectifs et les besoins et ainsi revoir sa composition.

L'objectif dudit comité est de réunir les intervenants locaux afin d'atteindre une cohérence régionale dans les actions entourant la migration sur le territoire, afin d'améliorer l'attractivité de la Jamésie et de favoriser la rétention des nouveaux arrivants. Également, le comité migration permet aux milieux locaux de bénéficier des outils et du support d'Attraction Nord et de participer à ses actions. De même, il crée un lieu de discussion quant aux enjeux liés à la migration, aux actions mises en place localement et permet une collaboration sur des projets communs.

La première action du comité a été de présenter le Protocole d'accueil jamésien à chacun des milieux locaux, afin de leur suggérer de l'implanter dans leur communauté. Celui-ci a été accepté de tous et sera déposé dans leur instance respective afin de le rendre effectif. Chacun des milieux s'est engagé à y travailler activement d'ici septembre 2014. Il s'agit là d'un projet à suivre de près!

Entente spécifique sur l'adaptation des conditions de vie des personnes aînées dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 2013-2017

La politique gouvernementale **Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec** est destinée à donner aux collectivités le pouvoir d'agir et des moyens pertinents devant les transformations sociétales liées au vieillissement de la population.

D'autre part, le ministère de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des aînés s'est associé avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'Administration régionale Baie-James, le Centre régional de la santé et des services sociaux de la Baie-James ainsi que la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec pour mettre leurs expertises en commun, afin d'établir des priorités régionales par rapport aux aînés et que celles-ci se concrétisent dans le cadre des projets financés, tout en respectant les objectifs de l'entente spécifique pour les aînés 2013-2017.

Les objectifs de l'entente sont :

I. Favoriser la participation sociale des aînés
II. Lutter contre la maltraitance
III. Soutenir les aînés vulnérables
IV. Favoriser les relations intergénérationnelles
V. Favoriser l'accès à la culture
VI. Faciliter l'accès aux technologies de l'information
VII. Favoriser l'amélioration des conditions de vie

Par ailleurs, la première Entente spécifique pour les aînés du Nord-du-Québec, s'échelonnant sur 5 ans et s'étant terminée en 2013, a permis de réaliser plusieurs projets, notamment :

- l'ajout de logements destinés aux personnes âgées;
- une Rencontre régionale pour les aînés du Nord-du-Québec;
- le concours intergénérationnel « En mots et en images »;
- la pièce de théâtre « Parole d'or, silence d'argent »;
- des parcs pour aînés dans les municipalités du Nord-du-Québec;
- l'aménagement de stations d'exercices adaptés aux personnes aînées;
- le transport collectif et le transport d'accompagnement;
- un site Internet dédié aux aînés;
- des formations et de l'information à la disposition des personnes âgées (cours d'informatique, conférences, etc.).

En somme, l'Entente spécifique pour les aînés contribue à la conception et au soutien de projets visant à améliorer les conditions de vie des aînés et, par le fait même, de leurs familles et de leurs proches.

AUTRES ENTENTES

Fonds de développement régional

Les objectifs du Fonds de développement régional (FDR) sont de favoriser la concertation des partenaires de la région et de soutenir le développement régional, notamment en matière d'occupation et de vitalité des territoires. À cette fin, voici les projets acceptés lors de la période visée par ce rapport.

[illegible]

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Concert [illegible] 2013	Association [illegible] de l'[illegible]	[illegible]
Forum [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] Complexe des Rapides	Complexe des Rapides	[illegible]
Étude sur le transport pour [illegible]	Centre d'[illegible] à la recherche et d'aide au développement durable [illegible]	[illegible]
Total partiel des projets spéciaux acceptés		**[illegible]**

[illegible]

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Amélioration des conditions de vie des personnes aînées 2013-2017	Administration régionale [illegible]	[illegible]
Total partiel des ententes spécifiques acceptées		**[illegible]**

[illegible]

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Programme Mobilisation [illegible] Entrepreneuriat	Conférence régionale des élus de la [illegible]	[illegible]
Total partiel des ententes administratives		**[illegible]**

[illegible]

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
[illegible] 2013-2014	[illegible]	[illegible]
Financement de base	Comité condition féminine [illegible]	[illegible]
Total partiel des ententes de partenariat acceptées		**[illegible]**

[illegible]

Titre du projet	Promoteurs	Nombre d'années	Montant par année
Économie sociale	[illegible] – Économie sociale	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Égalité entre les femmes et les hommes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fonds de soutien à la diversification	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] de financement	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Place aux jeunes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Financement de base	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total partiel des ententes de partenariats acceptées de plus d'un an			**[illegible]**

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		**[illegible]**

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Programme [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			**[illegible]**

[illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	**[illegible]**

[illegible]

[illegible]

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a adopté et a rendu publique la nouvelle Politique nationale de la ruralité 2014-2024 le 6 novembre 2013. C'est dans ce contexte que l'Administration régionale Baie-James a signé le Pacte rural 2014-2019 en mars 2014, lequel entrera en vigueur le 1er avril de cette même année.